BAC DE SES · SESSION 2026

Dissertation

Amérique du Nord | Jour 1 | 26-SESJ1AN1 | Croissance économique

Quelles sont les sources de la croissance économique ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.

Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

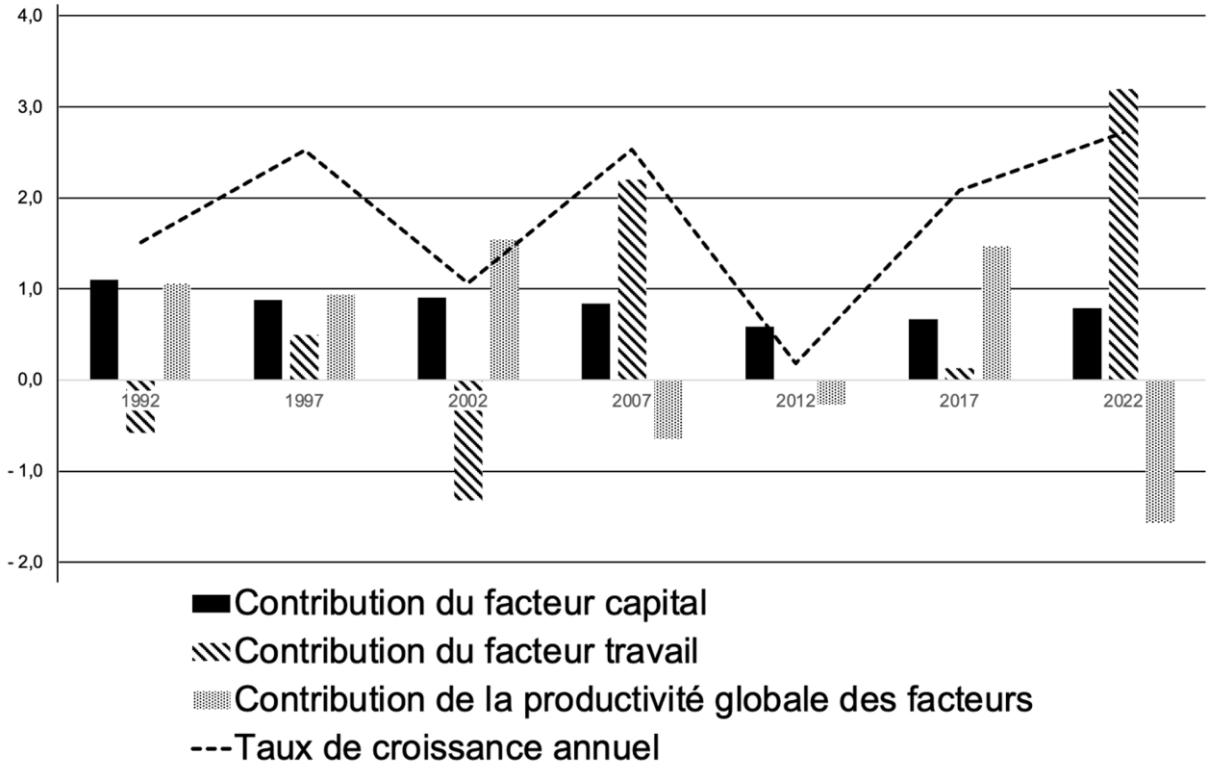
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quelles sont les sources de la croissance économique ?

DOCUMENT 1

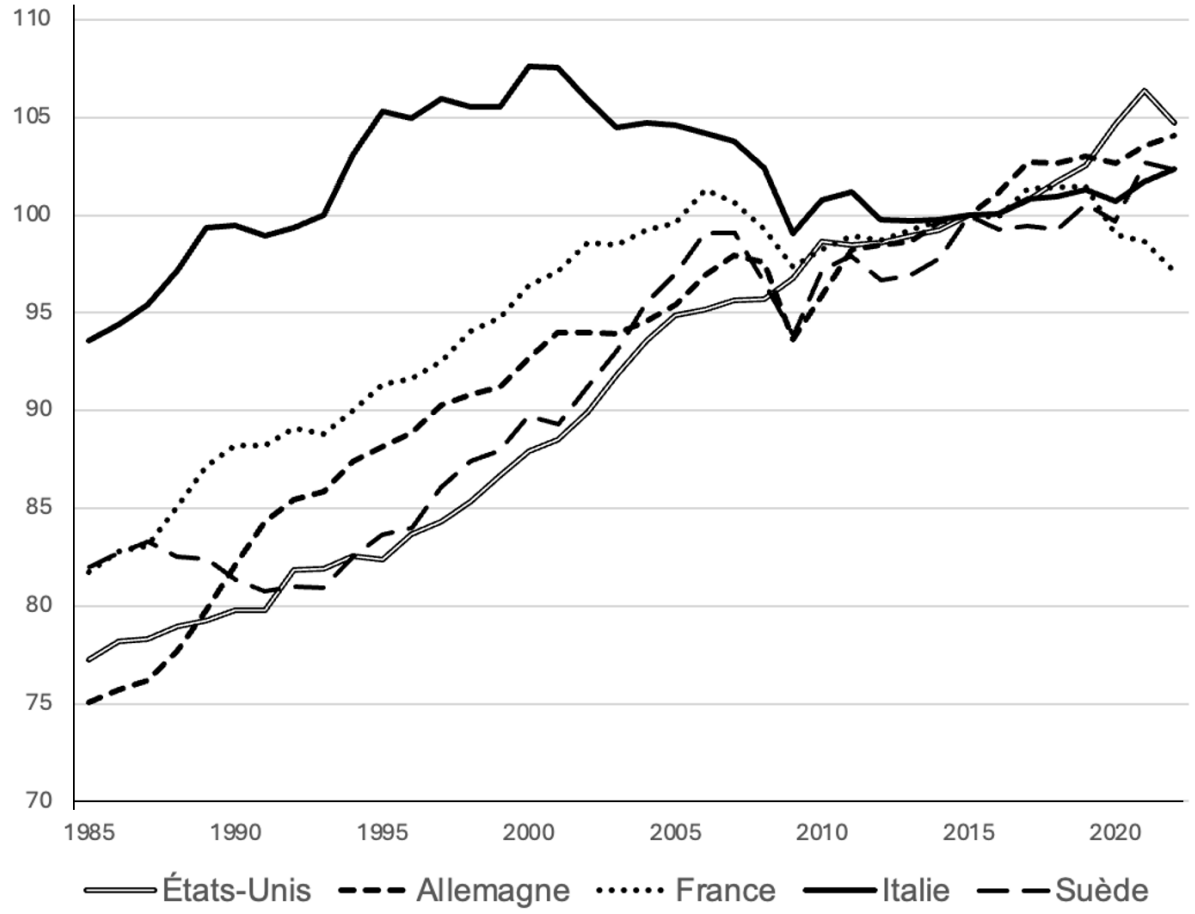
Taux de croissance annuel (en %) et contributions des facteurs à la croissance économique (en points de %), en France, de 1992 à 2022



Source : d'après l'OCDE, 2025.

DOCUMENT 2

Évolution de la productivité globale des facteurs de production entre 1985 et 2022, base 100 en 2015



Source : D'après les données de l'OCDE, 2025.

Lecture : En 2020, l'indice de la productivité globale des facteurs de production de la Suède est de 103 pour une base 100 en 2015.

DOCUMENT 3

Dépenses publiques d'éducation en % du PIB, de 2016 à 2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
France	5,42	5,45	5,41	5,35	5,66	5,42	5,33
Allemagne	4,5	4,51	4,58	4,7	5,12	5,01	4,79
Italie	3,82	4,04	4,26	4,1	4,44	4,22	4,07
Suède	7,06	7,06	7,18	7,06	7,34	7,05	6,86

Source : d'après Eurostat, 2025.

DOCUMENT 4

En 2019-2023, avec 5,3 % des demandes de brevets à l'OEB[1], la France est au 6ème rang, derrière les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, la Chine et la Corée du Sud. Ses demandes de brevets se concentrent dans des technologies relatives aux transports et moteurs, pompes et turbines. Les États-Unis, premier déposant, ont un profil orienté vers les technologies de la santé, tandis que la Chine est concentrée sur les technologies de l'électronique. La France est le 3ème pays pour la part de demandes déposées par des institutions de recherche publique, représentant 17 % de ses dépôts. Pour la période 2019-2023, le nombre moyen annuel de demandes de brevets publiées à l'Office européen des brevets (OEB) dépasse 175 000 contre près de 135 000 en 2011-2014 (+ 29 %). Entre ces deux périodes, la part de la France passe de 6,5 % à 5,3 %, soit une baisse de 1,2 point. La part des demandes des États-Unis augmente légèrement, tandis que celle de l'Allemagne diminue de 17,0 % à 13,1 %, ainsi que celle du Japon de 15,7% à 12,3 %. À l'inverse, la Chine triple sa part de demandes de brevets, de 2,4 % à 9,1%. La Corée du sud progresse également mais dans une moindre mesure, passant de 3,9 % à 5,4 %. Durant la période, la Chine devient ainsi le 4ème pays déposant et la Corée du Sud le 5ème.

Source : « La position technologique de la France à travers les brevets déposés à l'Office Européen des Brevets » **,** Ministère de la Recherche et de l'enseignement supérieur, 2024.

1 : OEB : L'Office européen des brevets examine les demandes de brevets et permet de protéger les inventions dans 46 pays européens grâce à une seule demande.